



Présentation de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 d'Aubervilliers

Phase 2 (2017-2019)

Juin 2017



(Juin 2017) Présentation de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 d'Aubervilliers – Phase 2 (2017-2019)

Rappel sur la notion de développement durable

Le développement durable est une conception du bien commun développée depuis la fin du XXe siècle

La notion de développement durable s'est imposée à la suite de la prise de conscience progressive, depuis les années 1970, de la finitude écologique de la Terre liée aux limites planétaires

Selon la définition donnée par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU en 1987 (rapport Brundtland), « le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes, sans compromettre les capacités des générations futures à répondre aux leurs »

Cette notion vise à la prise en compte dans le développement, outre de l'économie, des aspects environnementaux et sociaux et à l'intégration des enjeux de long terme et à l'échelle de la Terre

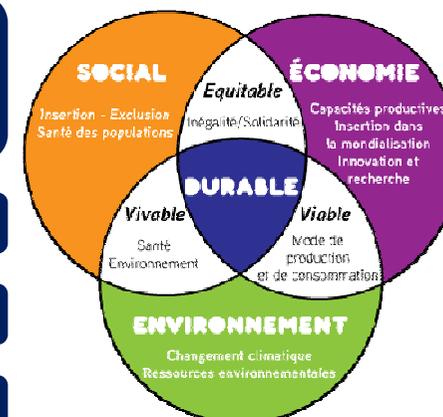
Les 3 piliers du développement durable

Diagramme du développement durable : une approche globale à la confluence de trois préoccupations, dites « les trois piliers du développement durable »

Pilier économique

Pilier social

Pilier environnemental



(Juin 2017) Présentation de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 d'Aubervilliers – Phase 2 (2017-2019)

Rappel sur le développement durable

Le développement durable cherche donc à concilier

Développement économique

Progrès social

Protection de l'environnement



Pour atteindre les objectifs du développement durable (DD)

Il faut notamment faire appel à des ressources naturelles, minérales et vivantes qu'on peut selon leur vulnérabilité classer en « pas, peu, difficilement, coûteusement ou lentement renouvelables »

Les aménageurs et gestionnaires (comme les collectivités locales) peuvent alors chercher à les restaurer, les protéger et les économiser, et le cas échéant à compenser les impacts des activités humaines



(Juin 2017) Présentation de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 d'Aubervilliers – Phase 2 (2017-2019)

Rappel sur l'outil Agenda 21

L'Agenda 21 mondial

En 1992, lors du Sommet de la Terre à Rio tenu sous l'égide des Nations Unies, 173 pays adoptent l'Agenda 21 dit mondial

Il s'agit d'une déclaration de propositions juridiquement non contraignantes

Ce programme pour le 21^{ème} siècle liste les grands principes d'actions dans des domaines très divers (éducation, participation des femmes, économie, gestion des ressources naturelles, ...) afin de s'orienter vers un développement durable de la planète

Les Agendas 21 locaux

L'Agenda 21 local contribue, à travers des actions concrètes, au développement durable de la planète mais aussi au niveau local avec de multiples bénéfices (sanitaires, qualité de vie, vivre ensemble, ...) pour la population du territoire concerné

En France, un Agenda 21 local peut être mis en place de manière volontaire à différentes échelles territoriales (région, département, structure intercommunale, commune)

L'Agenda 21 local est donc une dynamique de long terme qui engage les acteurs et les conduit à la rédaction d'un plan d'actions concrètes dont l'objectif est de contribuer au développement durable du territoire et de la Terre

L'Agenda 21 d'Aubervilliers

Le premier Agenda 21 d'Aubervilliers a été adopté pour une période de 3 ans (2013-2015) et était composé de 60 actions

Portant sur de nombreux enjeux, il était très transversal (13 directions de l'administration communale impactées)

Le bilan a été réalisé en 2016 et présenté aux élus qui ont décidé l'élaboration d'une nouvelle phase Agenda 21 (2017-2019)



(Juin 2017) Présentation de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 d'Aubervilliers – Phase 2 (2017-2019)

L'Agenda 21, un outil de mise en œuvre locale de la stratégie nationale du développement durable

– La « stratégie nationale développement durable 2010-2013 » déclinée localement par l'Agenda 21 d'Aubervilliers 2013-2015 –
– 5 finalités –

Finalité 1 – La lutte contre le changement climatique

Finalité 2 – La préservation des ressources naturelles et de la biodiversité

Finalité 3 – La cohésion sociale et la solidarité

Finalité 4 – L'épanouissement de chacun

Finalité 5 – Une production et une consommation responsables

– La nouvelle « stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020 » –
3 piliers et 9 axes

Pilier 1 – Définir une vision à l'horizon 2020

Axe 1 – Développer des territoires durables et résilients

Axe 2 – S'engager dans l'économie circulaire et sobre en carbone

Axe 3 – Prévenir et réduire les inégalités environnementales, sociales et territoriales



(Juin 2017) Présentation de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 d'Aubervilliers – Phase 2 (2017-2019)

L'Agenda 21, un outil de mise en œuvre locale de la stratégie nationale du développement durable (suite)

La nouvelle « stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020 » à décliner localement (suite)

Pilier 2 – Transformer le modèle économique et social par la croissance verte

Axe 4 – Inventer de nouveaux modèles économiques et financiers

Axe 5 – Accompagner la mutation écologique des activités économiques

Axe 6 – Orienter la production de connaissances, la recherche et l'innovation vers la transition écologique

Pilier 3 – Favoriser l'appropriation de la transition écologique par tous

Axe 7 – Éduquer, former et sensibiliser pour la transition écologique et le développement durable

Axe 8 – Mobiliser les acteurs à toutes les échelles

Axe 9 – Promouvoir le développement durable au niveau européen et international

(Juin 2017) Présentation de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 d'Aubervilliers – Phase 2 (2017-2019)

En matière de développement durable, les objectifs très généraux retenus par le Conseil municipal d'Aubervilliers et le Conseil territorial de Plaine Commune sont les suivants :

1^{er} objectif : Participer à l'échelle communale à l'atteinte des objectifs de Plaine Commune de réduction des émissions de gaz à effet de serre du territoire de -20% d'ici 2020, -40% d'ici 2030 et de -75% d'ici 2050 sur la base des émissions de 2005 (facteur 4)

2^{ème} objectif : Promouvoir et construire collectivement un autre modèle urbain sobre en énergie, respirable, adapté aux changements climatiques, riche en travail, sensible à la biodiversité en inventant de nouvelles formes de coopérations entre collectivités – société civile - entreprises

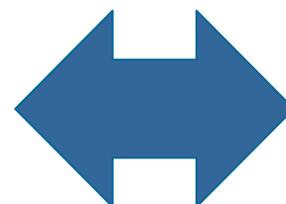
Conseil municipal d'AUBERVILLIERS du 19/11/2015 (délibération n° 308) : approbation à l'unanimité de la résolution d'engagements communs pour la sauvegarde du climat et l'amélioration de la qualité de vie à Plaine Commune intitulée « VERS UN MODELE DE DEVELOPPEMENT PLUS SOUTENABLE



(Juin 2017) Présentation de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 d'Aubervilliers – Phase 2 (2017-2019)

L'Agenda 21 d'Aubervilliers :

- 1- Le 1^{er} Agenda 21 sur la ville (adopté le 12/07/2012 à l'unanimité du Conseil municipal d'Aubervilliers)
- 2- Une échéance avec une mise en œuvre sur 3 ans : 2013-2014-2015 (bilan en 2016 pour lancer un Agenda 21 version 2.0)



L'Agenda 21 de Plaine Commune (adopté le 17/09/2013) dont le bilan a été engagé en 2016

Indicateurs		Objectifs			
	2011	2012	2013	2014	2015
Stationnements	23 km	12 km	13 km	13 km	20 km
Stationnements	4 km	4 km	4 km	4 km	4 km
Agenda 21 en cours	0	0	0	0	0
Fréquentation des parcs à vélo sécurisés	15%	25%	45%	65%	85%



(Juin 2017) Présentation de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 d'Aubervilliers – Phase 2 (2017-2019)

Une stratégie Agenda 21 d'Aubervilliers 2013-2015 en 3 axes, 10 objectifs, 60 actions (35 actions thématiques et 25 actions « territoire »)

Axe 1 : Aubervilliers, ville de nature et de santé

Objectif 1 : S'engager dans la lutte contre le changement climatique

Objectif 2 : Favoriser la nature en ville et la propreté, protéger la biodiversité urbaine

Objectif 3 : réduire les impacts de la pollution multifactorielle sur la santé et favoriser un environnement plus sain

Objectif 4 : favoriser le bien-être des personnes fragilisées et prévenir les risques pour la santé

Axe 2 : Aubervilliers, ville solidarité, de citoyenneté et d'innovation

Objectif 5 : lutter contre les précarités énergétiques

Objectif 6 : développer la solidarité, la citoyenneté et l'éducation à l'environnement

Objectif 7 : valoriser et aider au développement d'une économie locale, durable et solidaire

Axe 3 : Aubervilliers, administration municipale exemplaire

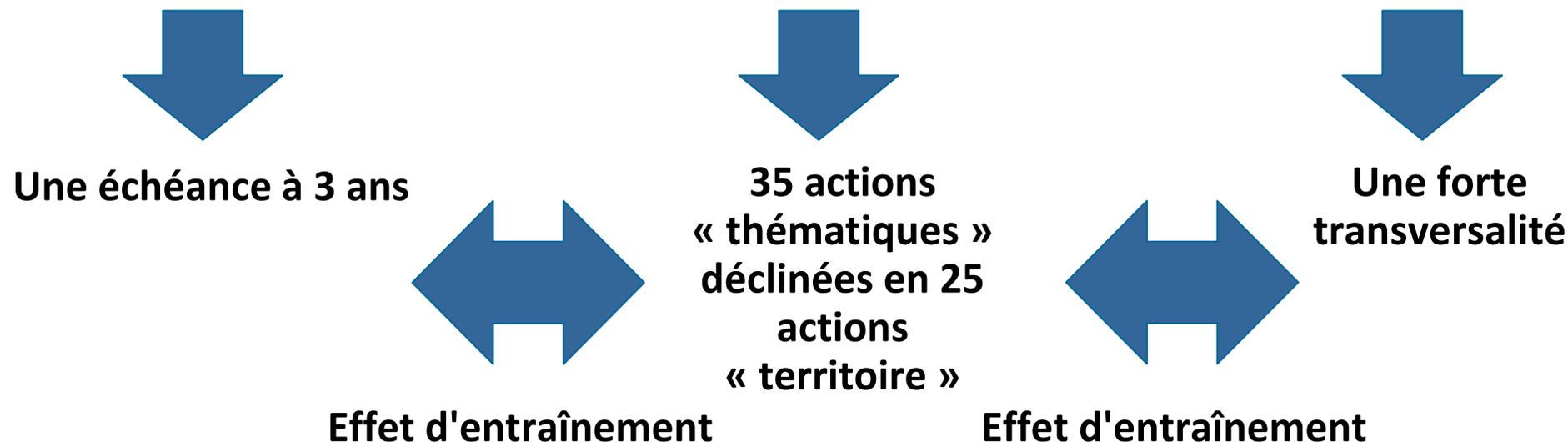
Objectif 8 : réduire les impacts environnementaux de l'action municipale

Objectif 9 : renforcer l'exemplarité de la Ville employeur

Objectif 10 : Mieux adapter les relations de l'administration aux usagers

(Juin 2017) Présentation de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 d'Aubervilliers – Phase 2 (2017-2019)

3 caractéristiques originales au premier Agenda 21 d'Aubervilliers (2013-2015)

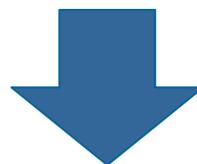


Le premier Agenda 21 d'Aubervilliers (2013-2015) c'était donc :

- 1- Une mobilisation sur 3 ans pour la mise en œuvre d'un premier plan d'action DD à Aubervilliers
- 2- Une mobilisation à l'échelle de la ville à travers 35 actions dites « thématiques » et une mobilisation au cœur des quartiers avec 25 actions concrètes proches des habitants dites « territoire »
- 3- Une forte transversalité avec une grande diversité thématique pour un plan d'action qui visait à impacter un ensemble élargi des politiques publiques locales

L'Agenda 21 d'Aubervilliers 2013-2015 : une démarche très transversale

Un plan d'action 2013-2015 qui traversait plusieurs politiques publiques locales



Quelques exemples : **Solidarité** (*Lutte précarités énergétiques*) ; **Environnement** (*Sensibilisation écogestes*) ; **Développement social** (*Accompagnement jardins partagés*) ; **Aménagement** (*Prise en compte biodiversité*) ; **Déchets** (*Valorisation fermentescibles*) ; **Santé** (*Sensibilisation qualité air intérieur*) ; **Jeunesse** (*Développement citoyenneté*) ; **Sports** (*Offre sportive adaptée*) ; **Education** (*Sensibilisation DD*) ; **Solidarité internationale** (*Soutien au développement*) ; **Economie sociale et solidaire** (*Appui aux démarches liées aux ressourceries*) ; **Achat public** (*Développement des critères environnementaux*) ; ...



« Le développement durable doit concerner l'ensemble des politiques publiques ! »

(Juin 2017) Présentation de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 d'Aubervilliers – Phase 2 (2017-2019)

L'Agenda 21 d'Aubervilliers 2013-2015 : une démarche opérationnelle et transversale de son élaboration à sa mise en œuvre

L'élaboration de l'Agenda 21 d'Aubervilliers – un processus transversal :

Phase de concertation Agenda 21 (08/2011 à 04/2012) : *mobilisation de près d'un millier d'Aubervilliersiens (ateliers « thématiques » et « territoire », questionnaires, stands au cœur des quartiers, marché, métro, pieds d'immeuble, ...)*

La proposition du plan d'action Agenda 21 2013-2015 a été travaillée d'avril à mai 2012 avec 13 directions administratives et/ou leurs services : *travail de synthèse des propositions issues de la phase de concertation*

6 directions générales adjointes (DGA) impactées (DGA Ressources, DGA Solidarité, DGA Culture et Vie Locale, DGA Développement Urbain, DGA Politiques de l'Education, de l'Enfance, de la Jeunesse et des Sports, DGA Ressources Humaines)

13 directions administratives impliquées (DBMT, DACP, DITI, DS, DSP, DVARI, DDLPV, DRU, DU, DJS, DEE, DPE, DRH)



28 référents Agenda 21 au sein des services

+ des partenariats Plaine Commune sur plusieurs actions : *directions d'UT ou de département + délégation écologie urbaine Plaine Commune (facilitatrice et apport en expertise)*

La mise en œuvre et l'évaluation de l'Agenda 21 d'Aubervilliers – un processus transversal :

Déploiement de la mise en œuvre à partir de 2013 jusqu'à fin 2015 de manière transversale avec les 13 directions administratives

Fin 2016 – début 2017 : moment charnière d'évaluation et d'élaboration d'un second Agenda 21 2017-2019 avec les 28 référents Agenda 21 d'Aubervilliers des 13 directions administratives impactées

(Juin 2017) Présentation de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 d'Aubervilliers – Phase 2 (2017-2019)

Etat d'avancement de l'Agenda 21 (bilan 2016) : 58,33% des actions sont achevées ou/et en fonctionnement récurrent ou en cours d'achèvement (contre 45% fin 2013)

0% des actions sont à l'état de projet (= bon niveau de maturité de la mise en œuvre de l'Agenda 21)

32% des actions sont retardées ou interrompues

10% des actions sont engagées

30% des actions sont avancées

28% des actions sont finalisées

Des disparités selon les axes dans l'état d'avancement

Sur l'Axe 2 « Aubervilliers, ville de solidarité, de citoyenneté et d'innovation », la mise en œuvre est la plus avancée (68% des actions)

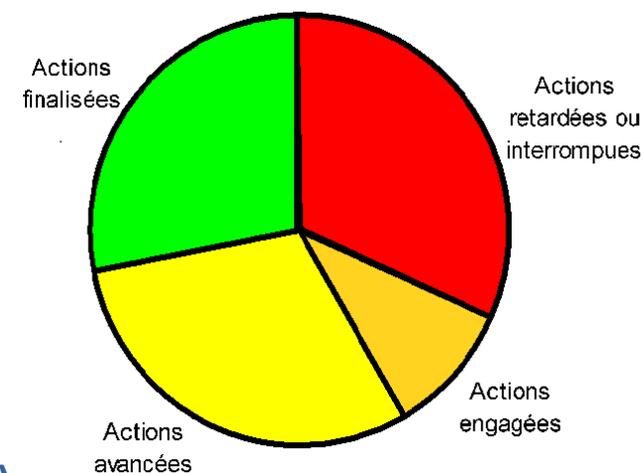
Sur l'Axe 1 « Aubervilliers, ville de nature et de santé », la mise en œuvre est la moins avancée (50% des actions)

Des disparités entre actions thématiques et actions « territoire »

52% des actions « territoire » sont en cours d'achèvement ou finalisées contre 63% des actions thématiques

Par rapport à fin 2013 : une moindre disparité du niveau d'engagement Actions Anciennes Améliorées avec l'Agenda 21 / Actions Prévues Engagées avec l'Agenda 21 / Actions Nouvelles

45,45% (63,63% en 2013) des AAA sont en cours d'achèvement ou finalisées, 73,08% (53,85%) des APE et 47,82% (26,09%) des AN



(Juin 2017) Présentation de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 d'Aubervilliers – Phase 2 (2017-2019)

L'Axe 1 « Aubervilliers, ville de nature et de santé » vise 4 objectifs à travers 26 actions (15 actions thématiques et 11 actions « territoire »)

1-S'engager dans la lutte contre le changement climatique

2-Favoriser la nature en ville et la propreté, protéger la biodiversité urbaine

3-Réduire les impacts de la pollution sur la santé et favoriser un environnement plus sain

4-Favoriser un mieux-être des personnes fragilisées

L'Axe 1 est le moins avancé (bilan 2016) : 50% des actions sont achevées ou en cours d'achèvement (fin 2013 : 42,31%)

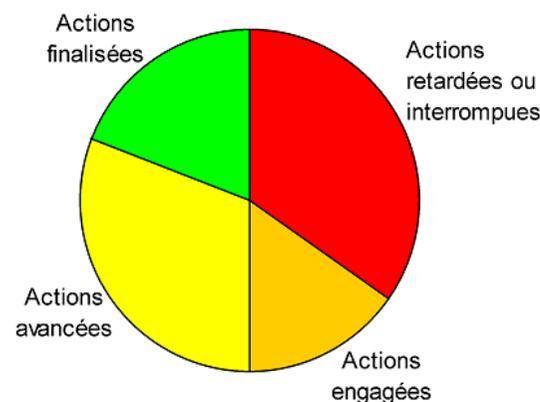
L'élaboration du PCAET s'achève (volet territoire à adopter en fonction des dernières évolutions réglementaires)

Les actions favorisant le mieux-être des personnes fragilisées (objectif 4) avec le développement de l'offre sportive dans l'espace public ou adaptée sont finalisées

Les actions visant à réduire les impacts de la pollution sur la santé sont toujours engagées (objectif 3)

Celles visant à améliorer la nature en ville (objectif 2) sont engagées mais encore à développer dans la mise en lien des 21 jardins partagés ou des apiculteurs des 5 ruchers locaux

Les actions concernant la prise en compte de la biodiversité urbaine, la gestion de l'animal en ville, mais aussi certaines actions santé sont interrompues ou peu engagées



(Juin 2017) Présentation de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 d'Aubervilliers – Phase 2 (2017-2019)

L'Axe 2 « Aubervilliers, ville de solidarité, de citoyenneté et d'innovation » vise 3 objectifs à travers 25 actions (11 actions thématiques et 14 actions « territoire »)

5-Lutter contre les précarités énergétiques

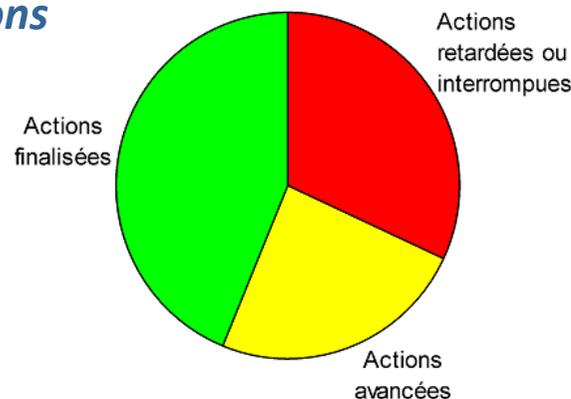
6-Développer la solidarité, la citoyenneté et l'éducation à l'environnement

7-Valoriser et aider au développement d'une économie locale durable et solidaire

L'Axe 2 est le plus avancé (bilan 2016) : 68% des actions sont achevées ou en cours d'achèvement (fin 2013 : 56%)

Les actions qui concourent à développer la citoyenneté et l'éducation à l'environnement sont les plus avancées (objectif 6) notamment à travers les jardins pédagogiques dans les écoles et centres de loisirs, le développement de dispositif pour l'implication locale des jeunes, les projets de solidarité internationale ou les actions culturelles accompagnant les transformations urbaines

L'ouverture de la friperie solidaire « Fripouille » a permis de progresser sur le champ de l'économie sociale et solidaire et est une action développement durable notamment reconnue par l'Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies d'Île-de-France (ARENE)



(Juin 2017) Présentation de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 d'Aubervilliers – Phase 2 (2017-2019)

L'Axe 3 « Aubervilliers, administration municipale exemplaire » s'articule autour de 3 objectifs et 9 actions thématiques

8-Réduire les impacts environnementaux de l'action municipale

9-Renforcer l'exemplarité de la ville-employeur

10-Renforcer la capacité relationnelle de l'administration communale au bénéfice des usagers

L'Axe 3, axe médian dans l'état d'avancement (bilan 2016) avec 55,55% des actions achevées ou en cours d'achèvement (fin 2013 : 22 %)

Axe où les difficultés de mise en œuvre étaient identifiées fin 2013 comme les plus importantes car

- 1- Modification des pratiques + mise en place de nouveaux process et procédures = temps plus long
- 2- Priorités des services en direction de la population ou appui des services ressources aux autres services = moins de moyens notamment humains à mobiliser (temps) pour les actions DD d'exemplarité interne

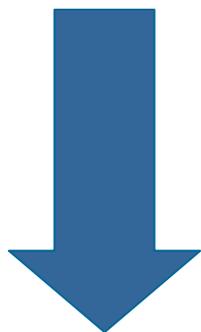
Face à ce constat, un groupe de travail interne a été mis en place début 2014 permettant de sensibiliser aux enjeux DD dans l'administration, de valoriser les actions DD internes déjà mises en œuvre, de connaître des expériences menées dans d'autres collectivités



(Juin 2017) Présentation de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 d'Aubervilliers – Phase 2 (2017-2019)

Un nouvel Agenda 21 pour asseoir une stratégie DD locale plus pertinente parce que :

✓
La stratégie nationale du DD est peu à peu intégrée dans les politiques publiques locales par l'évolution des obligations réglementaires des collectivités locales



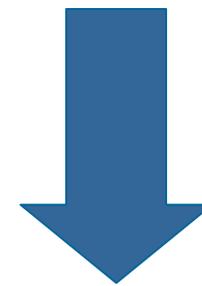
✓
Mais le territoire d'Aubervilliers a des enjeux particuliers insuffisamment pris en compte dans cette stratégie nationale DD

✓
Les préoccupations DD sont de plus en plus fortes chez les élus locaux et les populations (pollutions, énergies, solidarités, impacts des changements climatiques, consommation responsable, nature en ville, biodiversité, ...)



✓
Mais le contexte économique et social Aubervillarien entraîne élus et habitants à arbitrer en fonction d'autres priorités et urgences

✓
Les Aubervillariens sont de plus en plus nombreux à s'intéresser aux enjeux locaux du DD et à attendre leur plus forte prise en compte par la collectivité locale et ses partenaires



✓
Mais les contraintes budgétaires et/ou techniques de la collectivité locale et de ses partenaires limitent les marges de manœuvre pour un développement plus soutenable du territoire

(Juin 2017) Présentation de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 d'Aubervilliers – Phase 2 (2017-2019)

Au regard du bilan du 1^{er} Agenda 21 d'Aubervilliers (2013-2015) (BM du 04/05/16) :

✓ **Un premier Agenda 21 très transversal pour mobiliser largement une pluralité d'acteurs du territoire et de directions administratives de la collectivité locale = inflation du nombre d'actions dont l'impact est impossible à mesurer**

✓ **3 ans de mise en œuvre du premier Agenda 21 = une durée adaptée pour :**
1-concrétiser 58% des actions du premier Agenda 21 ;
2-interroger dans un délai raisonnable la pertinence de la stratégie DD poursuivie

✓ **Un chargé de mission Agenda 21 qui a mobilisé et accompagné les directions et services sur la mise en œuvre d'un Agenda 21 de 60 actions mais aussi animé l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial d'Aubervilliers**

3 recommandations pour l'élaboration du 2nd Agenda 21 d'Aubervilliers (BM 04/05/16) :

✓ **1^{ère} recommandation :**
Resserrer le nombre d'enjeux (5) et d'actions (20) pour un Agenda 21 d'Aubervilliers plus pertinent dont on pourra mesurer les impacts

✓ **2^{ème} recommandation :**
Conserver la durée de mise en œuvre de l'Agenda 21 Albertivillarien à 3 ans (2017-2019)

✓ **3^{ème} recommandation :**
Un second Agenda 21 au niveau d'ambition réaliste au regard des contraintes budgétaires de la collectivité

(Juin 2017) Présentation de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 d'Aubervilliers – Phase 2 (2017-2019)

5 enjeux locaux prioritaires de développement durable identifiés après un peu plus de 3 ans de mise en œuvre du 1er Agenda 21 local et d'élaboration du 1er Plan Climat Air Energie Territorial

✓ **1-L'enjeu énergétique**

✓ **2-L'enjeu de la végétalisation**

✓ **3-L'enjeu des pollutions**

Faiblesses du territoire et quelques impacts éventuellement identifiés

Mauvais état thermique des bâtis, impacts sur les consommations énergétiques, forte précarité énergétique, émission locale des gaz à effet de serre, ...

Territoire très minéral (le plus minéral de Plaine Commune), fort impact du phénomène d'îlot de chaleur urbain, impacts sanitaires des canicules et impacts économiques et sociaux (précarité énergétique d'été, usage sauvage des bouches à incendie, ...), moindre qualité du cadre de vie, ...

Degré important d'exposition des Albertivillariens aux pollutions (air, sols, sonores), grands axes routiers encerclant ou traversant la ville, habitat ancien dégradé avec pollutions intérieures, présence d'entreprises peu respectueuses des obligations environnementales, ...

Forces du territoire et quelques impacts éventuellement identifiés

Potentiel de développement des réseaux de chaleur, potentiel géothermique, habitat collectif majoritaire, maillage des transports en commun, ...

Présence de trop rares espaces verts mais qui participent à rafraîchir la ville et à limiter l'effet d'îlot de chaleur urbain, intéressante trame verte sur les territoires voisins, ...

Maillage en transports en commun actuel et futur, assez faible équipement automobile par ménage, habitat collectif majoritaire, ...

(Juin 2017) Présentation de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 d'Aubervilliers – Phase 2 (2017-2019)

5 enjeux locaux prioritaires de développement durable identifiés après un peu plus de 3 ans de mise en œuvre du 1er Agenda 21 local et d'élaboration du 1er Plan Climat Air Energie Territorial

✓ **4-L'enjeu de l'alimentation**

✓ **5-L'enjeu de la formation et la sensibilisation à la transition**

Faiblesses du territoire et quelques impacts éventuellement identifiés

1^{er} poste d'émission locale des gaz à effet de serre (48.845 allers-retours Paris-New York annuels), réelle problématique sanitaire avec des pratiques alimentaires inadaptées chez une part croissante de la population, paupérisation d'une part importante d'Albertivillariens avec des conséquences sur leur alimentation, ...

Une situation économique et sociale des ménages qui les concentre sur des préoccupations immédiates, de nombreuses petites et moyennes entreprises sur le territoire pas encore mobilisées sur les enjeux du DD, des contraintes budgétaires de la collectivité locale qui doit prioriser son action sur d'autres enjeux que ceux du DD, ...

Forces du territoire et quelques impacts éventuellement identifiés

Réflexion de Plaine Commune pour le développement de l'agriculture urbaine, démarche d'amélioration de l'exemplarité DD du SIRESCO engagée, 3 AMAP identifiées, premier restaurant bio, offre alimentaire caritative locale, ...

Des acteurs locaux mobilisés sur les enjeux de la transition DD (collectifs ou réseaux d'habitants, associations, collectivités locales et autres acteurs institutionnels, grandes entreprises intégrant les standards DD), montée en expertise locale (ALEC), ...

(Juin 2017) Présentation de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 d'Aubervilliers – Phase 2 (2017-2019)

Elaboration de l'Agenda 21 d'Aubervilliers 2017-2019 : un processus en 3 phases

(Phase 1 : Emergence / Phase 2 : Convergence / Phase 3 : Cohérence)

Préalablement 5 groupes thématiques institutionnels ont été constitués autour d'un élu référent pour chacun des 5 enjeux

Les 5 groupes thématiques institutionnels (1-alimentation, 2-énergie, 3-pollutions, 4-sensibilisation et formation à la transition écologique, 5-végétalisation) constitués d'élus volontaires, de services municipaux et de partenaires avaient pour objectifs de :

1-Préciser chacun des 5 enjeux et identifier 3 ou 4 objectifs prioritaires pour chaque enjeu

2-Aboutir à une première formulation d'un plan d'action (21 actions dont 4 par enjeu)

1- Phase « Emergence »

Réalisée



Chacun des 5 groupes thématiques se sont réunis un première fois fin août ou début septembre 2016

Première approche de chaque enjeu : regard local, présentations d'expériences et de dispositifs mis en œuvre sur Aubervilliers et sur d'autres territoires, première identification du périmètre de chaque enjeu, émergence de priorités

2- Phase « Convergence »

Réalisée



Chacun des 5 groupes thématiques se sont réunis à deux reprises en octobre et novembre 2016

Le périmètre de chaque enjeu a été affiné avec l'apport d'expertises internes et externes, des objectifs et actions proposés

Une première priorisation des objectifs et des actions réalisée

Travail sur les propositions des habitants issues de la démarche municipale des rencontres citoyennes

(Juin 2017) Présentation de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 d'Aubervilliers – Phase 2 (2017-2019)

Elaboration de l'Agenda 21 d'Aubervilliers 2017-2019 : un processus en 3 phases (suite)

Concomitamment aux phases 1- « Emergence » et 2- « Convergence »

Réalisée ✓

Déroulement de la démarche municipale des rencontres citoyennes d'Aubervilliers « Vivre Aubervilliers, construisons ensemble l'avenir de notre ville ! » avec 10 réunions publiques dans les quartiers et 1 réunion de propositions le 17/11/2016

La mobilisation des 2.000 habitants dans la démarche « Rencontres citoyennes – Vivre Aubervilliers » a fait émerger 156 propositions :

10 concernent l'enjeu « Alimentation » Agenda 21 2017-2019

2 concernent l'enjeu « Énergie » Agenda 21 2017-2019

12 concernent l'enjeu « Pollutions » Agenda 21 2017-2019

5 concernent l'enjeu « Sensibilisation-formation à la transition écologique » Agenda 21 2017-2019

16 concernent l'enjeu « Végétalisation » Agenda 21 2017-2019

Au regard du contenu des 156 propositions, 12 des 24 engagements municipaux présentés à la population le 14/12/2016 sont déclinables dans l'Agenda 21 d'Aubervilliers :

Engagement n° 4 - Faire une ville pour les piétons et faciliter les circulations douces

Engagement n° 5 - Poursuivre l'aménagement des berges du canal de Paris à Saint-Denis

Engagement n° 6 - Planter 500 arbres en 10 ans

Engagement n° 7 - Mettre à disposition du public 10 hectares de squares et parcs nouveaux en 10 ans

(Juin 2017) Présentation de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 d'Aubervilliers – Phase 2 (2017-2019)

Elaboration de l'Agenda 21 d'Aubervilliers 2017-2019 : un processus en 3 phases (suite)

Concomitamment aux phases 1- « Emergence » et 2- « Convergence » (suite)

Réalisée (suite)



Au regard du contenu des 156 propositions citoyennes , 12 des 24 engagements municipaux présentés à la population le 14/12/2016 sont déclinables dans l'Agenda 21 d'Aubervilliers (suite) :

Engagement n ° 8 - Interdire la circulation des poids-lourds sur les voies municipales

Engagement n ° 14 - Concerter systématiquement les habitants dans le cadre des différents projets d'aménagement de la ville

Engagement n ° 15 - Poursuivre le combat contre l'habitat indigne et insalubre

Engagement n ° 16 - Créer « l'usine à espoirs » d'Aubervilliers en inventant un (ou des) lieu(x) de vie collective mixant les usages de manière novatrice et imaginative ...

Engagement n ° 18 - Redéfinir les priorités de la police municipale

Engagement n ° 19 - Faire d'Aubervilliers la capitale des savoir-faire. Organiser un grand festival des savoir-faire qui rayonne au-delà d'Aubervilliers et de la Métropole

*Engagement n ° 20 - Donner une priorité à la place des femmes sur l'espace public.
Accompagner et soutenir toutes les actions qui visent à rétablir l'égalité entre les femmes et les hommes à Aubervilliers ...*

Engagement n ° 21 - La ville est à nous ! » Faire de la place de la mairie un lieu exemplaire. Une place pour toutes et tous apaisée et conviviale

Engagement n ° 24 - « Porte à porte ». Avoir des entrées de ville dignes d'Aubervilliers. Retravailler ensemble les frontières d'Aubervilliers, que celles-ci soient des hauts lieux de la Métropole du Grand Paris qui portent haut les couleurs d'Aubervilliers et redorent l'image de notre ville

(Juin 2017) Présentation de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 d'Aubervilliers – Phase 2 (2017-2019)

Elaboration de l'Agenda 21 d'Aubervilliers 2017-2019 : un processus en 3 phases (suite)

3- Phase « Cohérence »

En cours

Chacun des 5 groupes thématiques institutionnels se sont réunis (sans les élus) au début du premier semestre 2017 (uniquement services et partenaires)

Les propositions d'actions ont été analysées et des premières conditions de mise en œuvre proposées (pilote par action, partenaires, étapes de mise en œuvre sur 3 ans, coûts financiers estimés, financements, dispositif d'évaluation, ...)

Une réunion de partage a eu lieu (toujours début du premier semestre 2017) entre les 5 groupes thématiques institutionnels (élus, services municipaux et partenaires), des réflexions et propositions, précisions apportées en termes opérationnels, liens et mutualisations entre objectifs et actions sur des champs qui étaient initialement distincts selon les 5 enjeux

Rédaction des fiches-actions par les pilotes administratifs (chiffrages, partenariats, indicateurs de suivi et d'évaluation, ...)

3- Phase « Cohérence » - Nouveau temps de concertation avec la société civile locale

Lancement

Un nouveau temps de partage avec la société civile locale (5 groupes thématiques publics composés des acteurs locaux et citoyens volontaires) est organisé à travers 10 ateliers à la fin du premier semestre et au début du deuxième semestre 2017 pour enrichir le contenu des propositions issues des 5 groupes thématiques institutionnels

2 ateliers publics Agenda 21 « Alimentation » et « Energie » : mardis 20/06/2017 et 04/07/2017

2 ateliers publics Agenda 21 « Pollutions » et « Végétalisation » : jeudis 22/06/2017 et 06/07/2017

2 ateliers publics Agenda 21 « Sensibilisation et formation à la transition écologique » : mardis 27/06/2017 et 11/07/2017

Ce dispositif de 10 ateliers publics thématiques complète la réunion du Collectif Climat d'Aubervilliers et de son réseau associatif et de citoyens du 13/06/2017



(Juin 2017) Présentation de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 d'Aubervilliers – Phase 2 (2017-2019)

Elaboration de l'Agenda 21 d'Aubervilliers 2017-2019 : un processus en 3 phases (suite)

3- Phase « Cohérence » (suite)

En cours (suite)

3- Phase « Cohérence » - Nouveau temps de concertation avec la société civile locale

Lancement (suite)

Objectifs

Après les 5 groupes thématiques institutionnels et la première phase de concertation « Vivre Aubervilliers, construisons ensemble l'avenir de notre ville ! », les 5 groupes thématiques publics enrichiront les propositions initiales :

1- en proposant de actions selon les 5 enjeux et 17 objectifs Agenda 21 d'Aubervilliers 2017-2019

2- et/ou en proposant des mesures et/ou des étapes dans la mise en œuvre des actions déjà proposées par les 5 groupes thématiques institutionnels

Déroulement

La première phase des 5 ateliers (du 20/06/2017 au 27/06/2017) fera émerger les propositions de la société civile locale

La seconde phase des 5 ateliers (du 04/07/2017 au 11/07/2017) priorisera les propositions de la société civile locale

Arbitrages

La faisabilité des propositions priorisées des 5 groupes thématiques publics sera analysée par l'administration communale (cohérence avec les 17 objectifs Agenda 21, compétence de la collectivité, coûts financiers, ressources humaines à mobiliser, partenariats possibles, ...)

Puis les élus arbitreront sur les propositions priorisées des 5 groupes thématiques institutionnels et des 5 groupes thématiques publics pour finaliser et faire adopter le plan d'action Agenda 21 2017-2019 par le Conseil municipal



(Juin 2017) Présentation de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 d'Aubervilliers – Phase 2 (2017-2019)

Elaboration de l'Agenda 21 d'Aubervilliers 2017-2019 : dispositif d'évaluation

Mobilisation pour mettre en œuvre un dispositif d'évaluation de l'Agenda 21 d'Aubervilliers 2017-2019

Début 2nd semestre

En partenariat avec le Commissariat général au développement durable du Ministère de la transition écologique et solidaire, un temps collectif avec les 5 groupes thématiques institutionnels (élus, services municipaux et partenaires) est organisé au début du second semestre 2017 pour mobiliser sur l'évaluation de l'Agenda 21 2017-2019 et ainsi mieux travailler à un dispositif pertinent et partagé pour mesurer ses impacts

(Juin 2017) Présentation de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 d'Aubervilliers – Phase 2 (2017-2019)

Récapitulatif (juin 2017) des propositions institutionnelles priorisées (libellés bruts et initiaux)

Alimentation (3 objectifs proposés prioritaires sur les 15 propositions initiales)

Proposition Objectif n° 1 - Agir sur l'impact environnemental de l'alimentation

Proposition Objectif n° 2 - Accompagner les projets socialement et économiquement innovants autour de l'alimentation

Proposition Objectif n° 3 - Sensibiliser les Aubervilliersiens aux bonnes pratiques alimentaires à travers une pédagogie « plaisirs »

Alimentation (4 actions proposées prioritaires sur les 24 propositions initiales - recommandation : 4 actions à retenir)

Proposition Action n° 1 - Faire trier les déchets de leur repas par les enfants afin qu'ils prennent conscience du gaspillage surtout sur le pain

Proposition Action n° 2 - Mettre en place un réseau d'établissements scolaires test sur la lutte contre le gaspillage alimentaire

Proposition Action n° 3 - Diversifier les projets pour une cuisine plaisir qui valorise les participants

Proposition Action n° 4 - Concrétiser un projet de restaurant solidaire pour l'insertion et le lien social et intergénérationnel

(Juin 2017) Présentation de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 d'Aubervilliers – Phase 2 (2017-2019)

Récapitulatif (juin 2017) des propositions institutionnelles priorisées (libellés bruts et initiaux) (suite)

Energie (2 objectifs proposés prioritaires sur les 8 propositions initiales)

Proposition Objectif n° 4 - Réduire entre 2017 et 2019 la consommation énergétique du territoire de 15% (puis 5% par an)

Proposition Objectif n° 5 - Encourager l'usage des énergies renouvelables et de récupération sur le territoire

Energie (7 actions proposées prioritaires sur les 32 propositions initiales - recommandation : 4 actions à retenir)

Proposition Action n° 5 - Développer le(s) réseau(x) de chaleur (et de froid) sur le territoire

Proposition Action n° 6 (ou 7, 8, NR) - Former les agents instructeurs des permis de construire aux enjeux énergétiques et procédures liées

Proposition Action n° 6 (ou 7, 8, NR) - Développer une stratégie de l'amélioration du bâti existant

Proposition Action n° 6 (ou 7, 8, NR) - Mobiliser sur la rénovation énergétique du patrimoine des bailleurs sociaux

Proposition Action n° 6 (ou 7, 8, NR) - Créer un guide de ressources où figurent les différents acteurs et leurs coordonnées sur Aubervilliers ainsi que les différentes aides et dispositifs sur tous les domaines

Proposition Action n° 6 (ou 7, 8, NR) - Réduire les consommations d'énergie des bâtiments communaux

(Juin 2017) Présentation de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 d'Aubervilliers – Phase 2 (2017-2019)

Récapitulatif (juin 2017) des propositions institutionnelles (libellés bruts et initiaux) (suite)

Pollutions (4 objectifs proposés prioritaires sur les 16 propositions initiales)

Proposition Objectif n° 6 - Sensibiliser les usagers et habitants pour lutter contre l'impact des pollutions

Proposition Objectif n° 7 - Pollutions et aménagement : avoir une approche cohérente entre partenaires et acteurs de l'aménagement ou/et de la rénovation urbaine

Proposition Objectif n° 8 - Améliorer le niveau des connaissances sur l'impact des pollutions à Aubervilliers pour proposer et mettre en œuvre des actions opératoires pertinentes

Proposition Objectif n° 9 - Mieux intégrer l'impact de l'activité de la collectivité locale et de ses partenaires en termes de pollution y compris en agissant sur la commande publique

Pollutions (5 actions proposées prioritaires sur les 39 propositions initiales - recommandation : 4 actions à retenir)

Proposition Action n° 9 - Mieux connaître les points noirs environnementaux d'Aubervilliers

Proposition Action n° 10 - Favoriser un aménagement de l'espace public qui limite la place de la voiture dans la ville (déplacements alternatifs : métro, pistes cyclables adaptées, locaux vélos, mobiliers vélos, services de voitures partagées) avec une sensibilisation des habitants et des salariés aux modes de déplacement alternatifs

Proposition Action n° 11 - Développer des clauses environnementales dans les marchés publics de la ville pour mieux prendre en compte l'empreinte écologique de la collectivité

Proposition Action n° 12 (ou NR) - Les lignes de bus adaptées aux besoins et fréquences des services améliorées

Proposition Action n° 12 (ou NR) - Proposer dans le prochain PLU d'Aubervilliers puis dans le futur PLUI de Plaine Commune des mesures pour limiter les sources des pollutions de l'air et sonores et leurs impacts



(Juin 2017) Présentation de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 d'Aubervilliers – Phase 2 (2017-2019)

Récapitulatif (juin 2017) des propositions institutionnelles priorisées (libellés bruts et initiaux) (suite)

Sensibilisation et formation à la transition écologique (4 objectifs proposés prioritaires sur les 11 propositions initiales)

Proposition Objectif n° 10 - Sensibiliser sur la transition écologique comme démarche d'amélioration du « bien-être »

Proposition Objectif n° 11 - Former les décideurs : cadres des entreprises, des administrations, de l'administration communale et les élus municipaux

Proposition Objectif n° 12 - Former les professionnels intervenant dans les structures de quartier

Proposition Objectif n° 13 - Sensibiliser les enfants en milieu scolaire ou périscolaire

Sensibilisation et formation à la transition écologique (5 actions proposées prioritaires sur les 39 propositions initiales - recommandation : 4 actions à retenir)

Proposition Action n° 13 - Formation des personnels (ville, OPH Aubervilliers, Education nationale, Plaine Commune) en contact avec le public : ces professionnels sont également bien souvent des "habitants-relais"

Proposition Action n° 14 - Former et accompagner les services à la conception en amont des projets sur la base d'un cadre d'indicateurs carbone, énergie, ressources

Proposition Action n° 15 - Travailler sur les aspects économiques de la transition énergétique (exemple : économie de charges dans les logements)

Proposition Action n° 16 (ou NR) - Mettre en place le tri sélectif dans les fêtes de ville et de quartier

Proposition Action n° 16 (ou NR) - Animer des ateliers autour du plaisir du "bien manger" et sensibiliser les jeunes sur les effets de la mal bouffe, sur le rapport à soi et le rapport aux autres, le rapport à l'environnement

(Juin 2017) Présentation de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 d'Aubervilliers – Phase 2 (2017-2019)

Récapitulatif (juin 2017) des propositions institutionnelles priorisées (libellés bruts et initiaux) (suite)

Végétalisation (4 objectifs proposés prioritaires sur les 13 propositions initiales)

Proposition Objectif n° 14 - Viser une ville plus résiliente

Proposition Objectif n° 15 - Sensibilisation (formation – observation) à la biodiversité locale et valorisation de la végétalisation

Proposition Objectif n° 16 - Une ville qui favorise la biodiversité pour développer des services écosystémiques

Proposition Objectif n° 17 - Végétaliser le patrimoine communal actuel et futur

Végétalisation (5 actions proposées prioritaires sur les 47 propositions initiales - recommandation : 4 actions à retenir)

Proposition Action n° 17 - Débuter la création d'une trame verte est-ouest à travers l'engagement de 10 hectares de parc en 10 ans et une promenade végétale du Fort d'Aubervilliers au campus Condorcet

Proposition Action n° 18 - Atelier « Comment végétaliser la ville ? » pour les habitants, acteurs du territoire et élus

Proposition Action n° 19 - Sensibilisation à la faune et à la flore locale "ordinaire"

Proposition Action n° 20 (ou NR) - Débuter la mise en œuvre d'un programme 500 arbres en 10 ans

Proposition Action n° 20 (ou NR) - Végétaliser les murs avec des essences locales, espèces grimpantes

(Juin 2017) Présentation de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 d'Aubervilliers – Phase 2 (2017-2019)



Merci pour votre attention !

